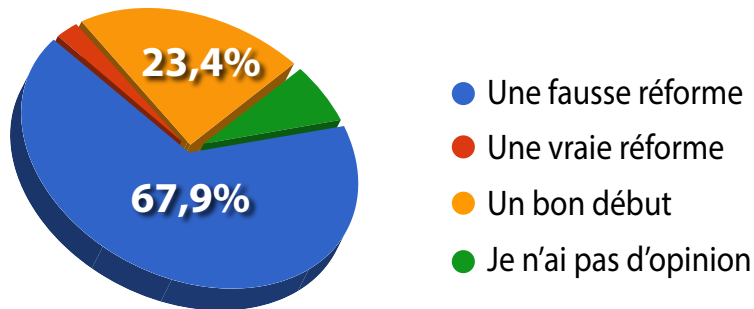
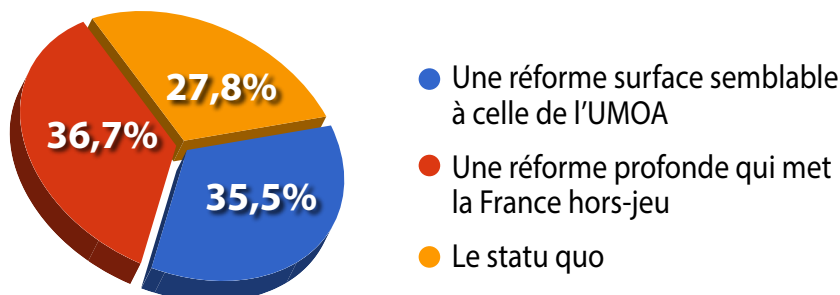


En définitive, la réforme du franc CFA de l'UMOA est :



POKER MENTEUR

Que choisiront les chefs d'Etat de l'UMAC après la réforme du CFA de l'UMOA ?



- Selon un sondage réalisé entre mai et juin 2021, 67.9 % des Africains de la zone Franc pensent que la réforme du franc CFA est une pseudo réforme.
- Mais ils sont partagés au sujet du franc CFA de l'UMAC : 36.2 % pensent que Paul Biya et ses pairs opteront pour une réforme en profondeur qui mettra la France hors-jeu alors que 35.8 % pronostiquent une réforme de surface à la façon de l'UMOA.
- Lire l'intégralité de notre rapport.



www.1puissance55.com



THINK TANK

présente

POKER MENTEUR

Ce que les Africains pensent de la réforme du XOF

- Selon un sondage réalisé entre mai et juin 2021, 67.9 % des Africains de la zone Franc pensent que la réforme du franc CFA est une pseudo réforme.
- Mais ils sont partagés au sujet du franc CFA de l'UMAC : 36.2 % pensent que Paul Biya et ses pairs opteront pour une réforme en profondeur qui mettra la France hors-jeu alors que 35.8 % pronostiquent une réforme de surface à la façon de l'UMOA.
- Lire l'intégralité de notre rapport.

Rapport publié par le THINK TANK 1PUISSANCE 55
sous coordination de Maurice Simo Djom (octobre 2021)

Avant-propos

Le débat sur la zone franc a pris une nouvelle tournure le 21 décembre 2019, date à laquelle le président français Emmanuel Macron et le président ivoirien Alassane Ouattara ont annoncé la réforme du franc CFA de l'UMOA. Depuis lors, plusieurs opinions ont été entendues à ce sujet.

Le think tank 1 puissance 55 a identifié des enjeux majeurs dans ce débat et envisagé un plaidoyer en faveur de la souveraineté des peuples africains concernés. Pour rendre notre action efficace et cohérente, nous avons adopté une approche systématique : donner la parole aux utilisateurs du franc CFA, pour comprendre ce qu'ils pensent de cette réforme.

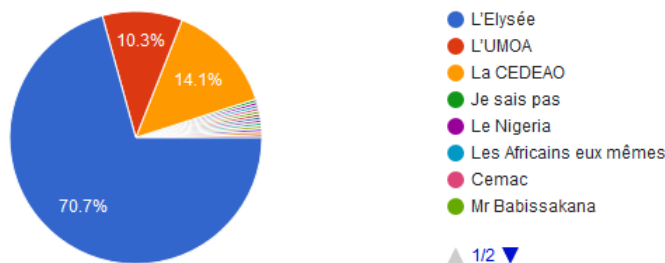
L'enquête initiée en langue française au mois d'avril 2021 a consisté en une vingtaine de questions portant sur la réforme du XOF et les éventuelles perspectives de réformes du XAF. Publié sur Google Form, le formulaire a été partagé sur les réseaux sociaux, à l'attention des ressortissants des pays de l'Afrique subsaharienne francophone.

Les réponses ont été enregistrées entre avril et mai. Au terme de cette période d'intense diffusion du formulaire, nous disposons de réponses qui indiquent le sens que devrait prendre notre plaidoyer.

SOMMAIRE

LA MAIN VISIBLE DE L'ELYSEE	4	LA JEUNESSE PLAIDE POUR UNE SYMBIOSE DIRIGEANTS/SOCIETE CIVILE.....	13
AU-DELA DE L'INFORMATION OFFICIELLE	4	POKER MENTEUR (IV) FREXIT	14
UNE JEUNESSE PARTAGÉE ENTRE RÉALISME ET INDIFFÉRENCE.....	6	POKER MENTEUR (V) La stabilité	16
POKER MENTEUR (I) Flou artistique.....	8	POKER MENTEUR (VI) Dommages et intérêts.....	16
POKER MENTEUR (II) Réforme en catimini.....	9	POKER MENTEUR (VII) Rêve fou	17
POKER MENTEUR (III) La garantie.....	10	POKER MENTEUR (VIII) Trompe-l'oeil.....	19

Selon vous, qui a initié la réforme du franc CFA de l'UMOA ?



LA MAIN VISIBLE DE L'ELYSEE

A la question de savoir qui a initié la réforme du XOF, 70,7% des répondants mentionnent l'Elysée. La CEDEAO et l'UMOA recueillent respectivement 14,1 et 10,3 % des voix exprimées à ce propos.

Ceci étant, nous avons amené les répondants à se prononcer au sujet des motivations de l'Elysée dans cette réforme.

- 5% seulement ont opté pour la réponse : « L'Elysée n'a aucune motivation dans ce projet de réforme. »
- 39% suspectent la France de vouloir simplement faire disparaître l'appellation coloniale controversée « franc CFA ». Certains répondants y sont allés d'ailleurs de leurs commentaires personnels, pour enfoncer le clou, comme quoi la jeunesse africaine a tellement martelé une soif de voir disparaître le franc CFA que l'Elysée a pris les devants pour modifier la trajectoire du dénouement fatal qui profilerait à l'horizon.

Tandis que 48% ont affirmé que l'Elysée

voulait court-circuiter le projet Eco de la CEDEAO.

La majorité des sondés (73,7%) ont coché la case « Donner l'impression que la France se retire des instances de gouvernance monétaire de la zone franc alors qu'il n'en est rien ».

Enfin, 1,5% ont déclaré n'avoir pas d'opinion à ce sujet.

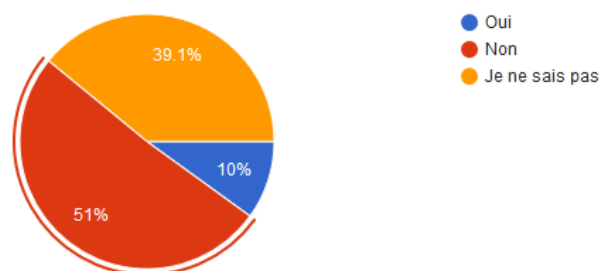
71,2% des sondés ont déclaré savoir que la CEDEAO dispose d'un projet de monnaie commune contre 28,8% qui ont avoué ne pas le savoir.

AU-DELA DE L'INFORMATION OFFICIELLE

La déclaration du 21 décembre 2019 a surpris. Avec du recul, force est de se demander qui a été surpris : le public et les acteurs institutionnels ou uniquement le public ?

- 10% des sondés affirment que l'Elysée a consulté le parlement français avant la déclaration de décembre 2019.
- 51% soutiennent que le parlement français n'a pas été consulté

L'Elysée a-t-elle consulté le parlement français avant la déclaration de décembre 2019 ?



- tandis que 39,1% déclarent ne pas le savoir.

Les sondés n'ont pas eu l'intuition de questionner la déclaration officielle du 21 décembre 2019. Ils se sont contentés de la face visible de l'iceberg. Au fond, ils n'ont pas été aidés par les media mainstream non plus. Les dessous de la réforme font état d'une violation à répétition des principes démocratiques.

Les fins limiers de Mediapart ont employé l'expression « fausse procédure démocratique » pour désigner la démarche ayant conduit à l'adoption de la réforme par les parlementaires français. Que s'est-il passé ?

L'Elysée n'a soumis que l'accord de coopération monétaire aux parlementaires pour débat. Qui plus est, au moment où ils soumettent cet accord pour débat, en décembre 2020, certaines de ses dispositions sont déjà en application ! la convention de garantie n'a jamais été soumise aux parlementaires, alors qu'elle constitue le cœur de la réforme !

Les députés ont voté la réforme en décembre 2020 et les sénateurs le 28 janvier 2021. Or l'Accord et la Convention sont entrés en vigueur le 1er janvier 2021 ! Ce qui constitue une violation de la constitution française qui stipule en son article 53 qu'un traité international ne peut prendre effet qu'après avoir été ratifié ou approuvé !

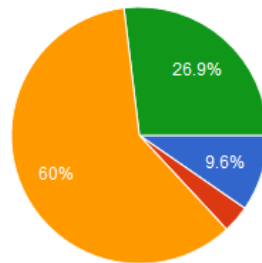
Conclusion de Mediapart :

« Les parlementaires ont participé sans le savoir à une opération de communication, voire à une farce : qu'ils approuvent ou pas les changements, cela n'avait aucune incidence sur le déroulement des opérations décidées et menées par le Trésor français. »

On sait également que le chef de l'Etat ivoirien a pris part à la déclaration de décembre 2019. Les répondants se sont-ils renseignés sur les circonstances de cette participation ?

- Pour 9,6% de répondants, il a été mandaté par l'UMOA.

Au sujet de la déclaration de décembre 2019



- Le chef de l'Etat ivoirien a été mandaté par l'UMOA pour prendre part à la déclaration de décembre 2019
- Le chef de l'Etat ivoirien a été mandaté par la CEDEAO pour prendre part à la déclaration de décembre 2019
- Le chef de l'Etat ivoirien n'a été mandaté par aucune institution sous-régionale pour prendre part à la déclaration de décembre 2019
- Je ne sais pas

- 3,5% soutiennent qu'il a été mandaté par la CEDEAO.
- Pour 60%, il n'a été mandaté par aucune institution sous-régionale.
- 26,9% avouent ne pas savoir si Ouattara a été mandaté ou pas.

Alassane Dramane Ouattara a pris part à la déclaration de décembre 2019 en sa qualité de président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etats et de gouvernements de l'UEMOA.

Le ministre de l'Economie et des Finances béninois Romuald Wadagni a apposé sa signature ce jour-là, en sa qualité de président en exercice de la Conférence des Ministres de l'Economie et des Finances de l'UEMOA. Le document a par la suite circulé, probablement pour que ses pairs des 7 autres pays membres de l'UEMOA apposent leurs signatures.

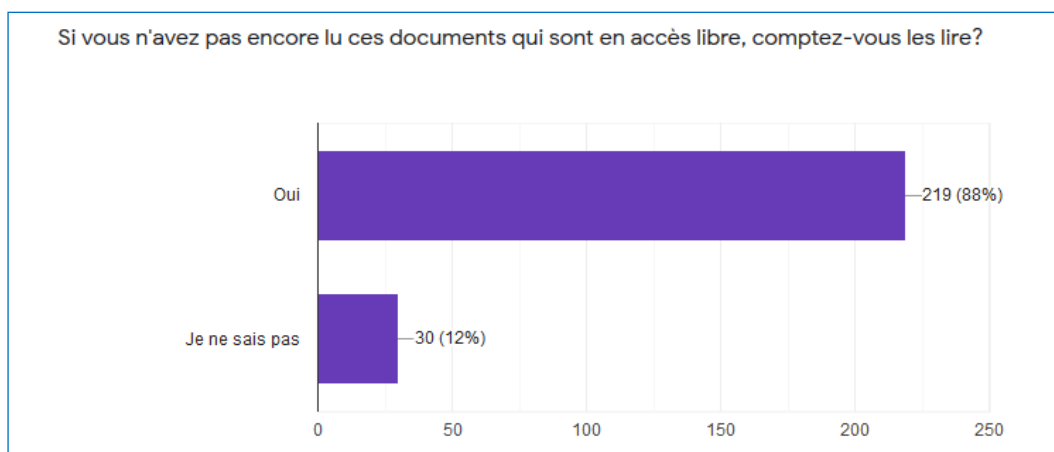
Presque deux années se sont écoulées. D'un côté, le Trésor français a présenté l'Accord de coopération aux parlementaires français qui l'ont adopté. De l'autre, à ce jour (début octobre 2021), le parlement

ivoirien est le seul à avoir ratifié l'Accord, sans trace connue d'un quelconque débat contradictoire.

UNE JEUNESSE PARTAGÉE ENTRE RÉALISME ET INDIFFÉRENCE

Bien que 94% n'aient pas lu les documents cadres de la réforme, ils sont 91,9% à penser que la France ne se retire pas vraiment des instances de gouvernance de l'UMOA, au terme de ladite réforme.

Nous identifions deux explications à ce qui peut apparaître comme une incohérence. Premièrement, les opinions exprimées relèvent plus de la pétition de principe que d'une approche de vérification factuelle. Deuxièmement, les relais médiatiques et les réseaux sociaux ont probablement façonné une opinion anti-CFA qui n'est pas pour autant nourrie à l'échelle individuelle par une démarche de compréhension des tenants et aboutissants du sujet. Au demeurant, la jeunesse se nourrit de vérités intermédiaires, fondées tantôt sur les faits tantôt sur les biais.



D'ailleurs, la thèse des relais médiatiques qui façonnent le jugement personnel au sujet de la question de la réforme monétaire de l'UMOA est confirmée par les réponses à la question de savoir quels documents ont été lus par les répondants :

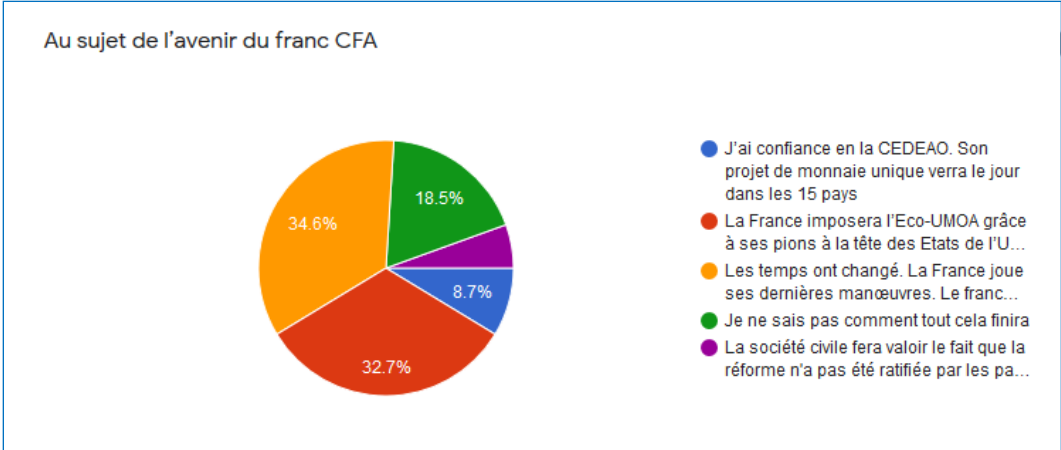
- 46,1% n'ont lu aucun des 3 documents cadres de la réforme mais en ont entendu parler.
- 41% ne les ont pas lus et n'en ont pas entendu parler, ce qui ne les pas empêchés d'exprimer une opinion forte au sujet de cette réforme, preuve que le réalisme de la jeunesse des pays de l'Afrique francophone est établi. Tout se passe en effet comme si la jeunesse refusait de penser qu'au pied du mur, le maçon fût capable d'autre chose que de prestidigitation !
- 12,1% ont lu l'accord de coopération monétaire du 21 décembre 2019,
- 5,5% ont lu la convention de garantie du 10 décembre 2020.
- 5,5% ont lu le projet de loi n°2986 du 22 mai 2020 à l'Assemblée nationale française.

Relevons une curiosité : 97% des répondants ont fourni une réponse à la question de savoir si l'Accord de coopération monétaire et la convention de garantie mentionnent le mot «Eco». Ceci alors que seuls 12% déclarent avoir lu le premier et 5,5% le deuxième.

Allons au détail, 71% de répondants à cette question déclarent ne pas s'en souvenir, 9,5 répondent par la négative tandis que 19 sont affirmatifs !

Toutefois, l'unanimité est établie sur le principe que tout citoyen africain de la zone franc lise ces documents qui sont en accès libre : 92,6% sont de cet avis alors que 7,4% sont résignés et tranchent : « Ça ne sert à rien. »

Nous notons une parfaite cohérence entre le nombre de personnes qui déclarent n'avoir pas lu et qui s'engagent à lire : ils sont 87,9% à promettre de les lire dans un proche avenir et les 12,1% de personnes n'ayant pas lu et qui refusent de s'engager à lire.



La non lecture des documents qui encadrent la réforme du XOF a des incidences sur l'opinion émise par les répondants.

Pour 89% des sondés, il est évident qu'au terme de cette réforme, le XOF devient l'Eco qui entrera bientôt en vigueur.

Quant à 6,7%, le franc CFA changera de nom. Le nouveau nom n'est pas encore connu.

Enfin, pour 4,3% d'entre eux, le franc CFA de l'UMOA ne change pas de nom.

Poker menteur : (I) l'Elysée sème la confusion au sujet de l'Eco.

Les répondants basent les opinions émises sur la communication officielle des deux chefs d'Etat qui ont orienté les auditoires vers le paradigme du changement de nom, alors que la convention monétaire et le contrat de compte d'opération ne font pas état de ce paradigme. Un seul document mentionne le projet de

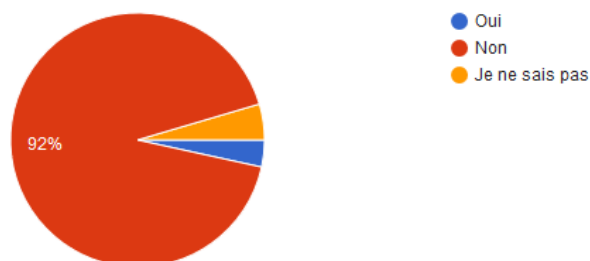
changement de nom : le projet de loi français, notamment dans l'exposé des motifs. En clair, le président français joue au poker menteur avec les chefs d'Etat de l'Umoa. Quand les deux parties s'accordent sur des documents officiels qu'ils cosignent, le paradigme est la réforme du XOF. Par contre, lorsque le gouvernement français se retrouve seul, il accapare le projet Eco et diffuse l'option du changement de nom, du XOF vers l'Eco. Le gouvernement français légitime davantage cette option en faisant jouer un chef d'Etat de l'UMOA. A force de consommer le discours du changement de nom, le public finit par l'adopter et le prendre pour acquis.

Or, officiellement, les chefs d'Etat de l'UMOA n'ont signé aucune convention portant changement du nom de leur monnaie.

Cette prestidigitation passe visiblement au sein de l'opinion publique, surtout que les cibles sont peu averties des efforts



Au terme de cette réforme, la France se retire-t-elle vraiment des instances de gouvernance de l'UMOA?



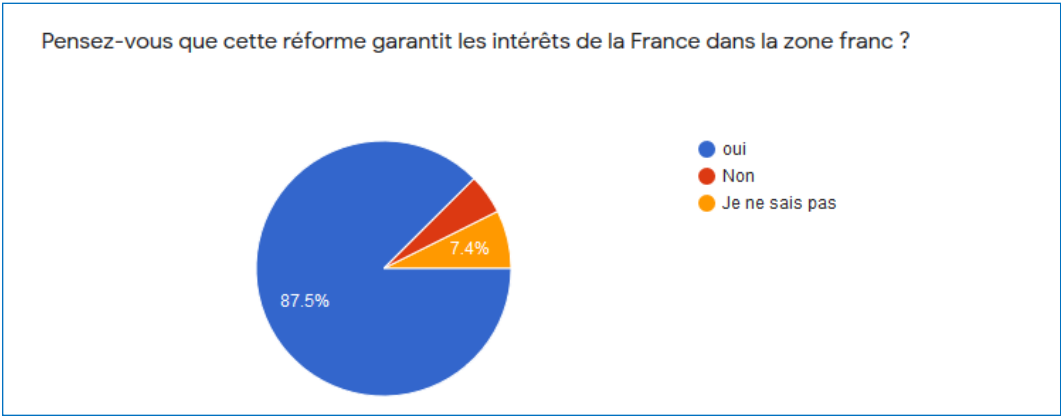
accomplis au sein de la CEDEAO pour la mise en place de la monnaie commune aux 15 pays membres de cette organisation. Soulignons que le projet Eco a fait l'objet d'une communication *a minima*. Emmanuel Macron a tiré le meilleur parti de ce manque d'offensive en matière d'influence pour glisser l'idée insidieuse que l'Eco est le nouveau nom du XOF. Il s'en suit un conflit de références entre, d'une part, ce que l'Eco est vraiment, à savoir le dimunitif de la version anglaise de la Cedeao (Ecowas) et, d'autre part, la mue du XOF. Ce conflit d'onomastique n'est pas innocent, c'est le nouveau champ d'une palabre ancienne dont les termes portaient sur les préalables et les conditionnalités à réunir dans la mise en place de la monnaie commune de la CEDEAO.

D'un côté, le Nigeria et le Ghana avaient clairement subordonné la participation des pays membres de l'UMOA à la monnaie commune de la CEDEAO par la rupture des liens de coopération monétaire avec la France.

De l'autre, la France nourrit depuis belle lurette le projet d'élargir la zone franc au Liberia, à la Sierra Leone voire plus si affinité. Le rapport Védrine-Zinsou (2013) a consacré cette utopie comme une condition de la reprise en main de l'Afrique par la France. Soit dit en passant, le changement de nom de la monnaie coloniale a également été recommandé par Védrine et Zinsou. 6 ans plus tard, l'opérationnalisation a commencé. Emmanuel Macron veut décoloniser l'écume et faire croire par la même occasion que la lame de fond est aussi décolonisée.

Poker menteur : (II) Une réforme en catimini : le principe de la représentation bafoué en Afrique et foulé au pied en France

En Afrique, ni le peuple ni la société civile n'ont été consultés. Et pourtant, la société civile s'est dotée d'une légitimité en matière de débat monétaire en portant à son apothéose la mobilisation anti-franc CFA en



2017, avec l'organisation de manifestations publiques géantes synchronisées dans plusieurs capitales africaines, européennes et américaines. Cette jeunesse qui a inscrit le franc CFA au cœur du débat est une ressource indispensable pour tout processus d'amélioration de choix monétaires. Elle a impulsé le débat au moment où les officiels des PAZF soutenaient le statu quo.

par les parlementaires français et leur sont imposés. L'accord est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2021 ! Les peuples africains n'ont été consultés ni par voie référendaire – ni par la voie de la représentation parlementaire pour le valider.

155
10

Le poker menteur consiste à ignorer ces piliers du débat tout en se parant des atours de la procédure démocratique. Du côté français, le Trésor français a porté le débat devant les parlementaires. Le processus, quoique purement formel, a néanmoins permis d'obtenir la validation des élus.

Poker menteur : (III) La France prétend garantir... La jeunesse sait que la France ne garantit rien

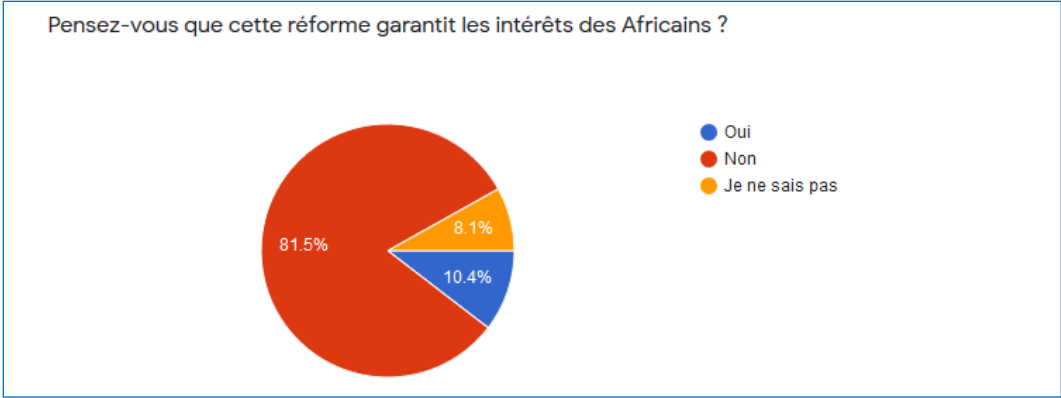
Une telle procédure, fût-elle purement formelle, par souci de parallélisme des formes, n'a pas été observée en UMOA. Tout se passe comme si les peuples de ces 8 pays, qui regorgent pourtant les utilisateurs exclusifs de la monnaie objet de la réforme n'étaient que des spectateurs passifs. Ils n'ont pas été consultés dans la phase de rédaction des textes de la réforme. Une fois rédigés, les textes sont validés

Cette partie de poker menteur prolonge celle qui est plus ancienne et qui est la lame de fond : la question de la garantie. La prestidigitation est totale : la France clame qu'elle garantit le franc CFA. L'effort déployé dans les actes de communication a beau être considérable, il ne fait pas oublier les faits historiques, à savoir, que sur une période de cinquante ans, la discipline des PAZF a été le seul garant de leur monnaie.

Et pourtant, les crises n'ont pas manqué. A plusieurs reprises, la France a été appelée par la conjoncture à jouer ce rôle de garant qu'elle s'est attribué sur les papiers. En

POKER MENTEUR, Ce que les Africains pensent de la réforme du XOF. Rapport publié par 1puissance 55 THINK THANK, Octobre 2021





1994, au lieu de prêter des devises aux PAZF, elle a manœuvré pour la dévaluation. En 2016, n'ayant pas réussi la même manœuvre (la dévaluation), elle a poussé les PAZF/UMAC dans les bras du FMI pour des programmes budgétaires.

87,5% des répondants pensent que cette réforme garantit les intérêts de la France dans la zone franc. 5% sont d'un avis contraire et 7,4% déclarent ne pas le savoir.

Ils sont moins nombreux à penser que cette réforme garantit les intérêts des Africains (10,4%), contre 81,5% qui soutiennent le contraire et 8,1% qui déclarent ne pas le savoir.

Des pétitions de principe prennent encore le pas sur le factuel lorsque la question se pose de la source souhaitée d'une réforme du XOF éventuellement bonne :

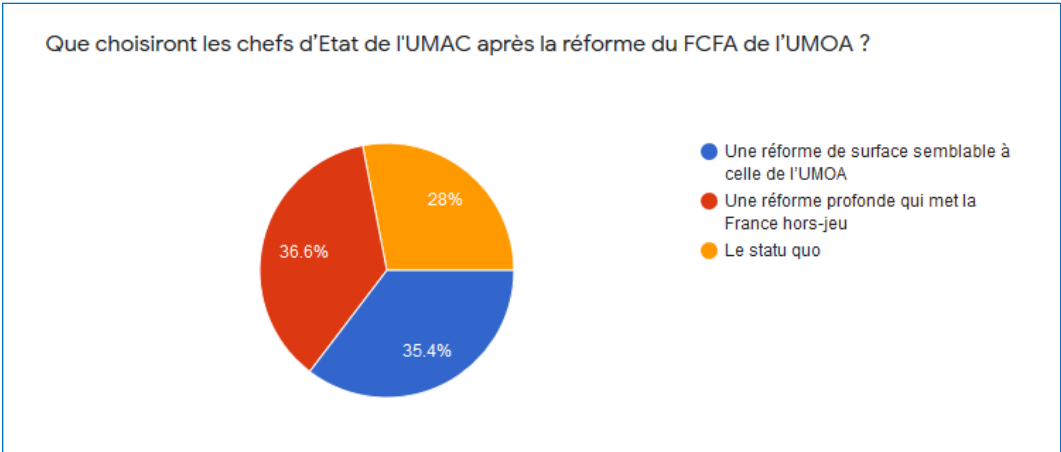
76% trouvent indispensable de mettre entièrement la France hors-jeu pour instaurer une monnaie africaine. Par contre, sur le plan factuel, la confusion s'installe : 33% accordent l'initiative d'une réforme efficace à l'UMOA et 34% à la CEDEAO !

L'UMOA [Union Monétaire Ouest-africaine] compte 8 pays : le Mali, le Sénégal, le Togo, la Côte d'Ivoire, le Benin, la Guinée-Bissau, le Burkina Faso et le Niger

La CEDEAO [Communauté économique et monétaire des Etats de l'Afrique de l'Ouest] compte outre les 8 pays membres de l'UMOA : le Ghana, la Sierra Leone, la Guinée, le Nigeria, le Liberia et la Gambie. Ces 8 pays constituent la Zone monétaire ouest africaine (ZMOA)

Au sujet de la légalité de la réforme, seuls 44% pensent qu'une réforme monétaire de cette envergure devrait être ratifiée par les parlements de la zone UEMOA pour avoir force de loi.

Au moment où nous administrions cette enquête, aucun pays membre de l'UMOA n'avait ratifié l'Accord de coopération monétaire signé le 21 décembre 2019 par le ministre français de l'Economie et des Finances d'une part et, de l'autre, progressivement, par les ministres des



finances des 8 pays membres de l'UMOA. Cependant, le 27 juillet 2021, alors que cette enquête était en phase de dépouillement, l'Assemblée nationale ivoirienne a voté la réforme : 102 votes pour, 12 contre, et 48 abstentions. Une nouvelle occasion pour les media mainstream de colporter l'amalgame. On parle alors du vote de « l'Accord de coopération avec la France pour la mise en œuvre de l'Eco, la future monnaie ouest-africaine », ce qui est complètement faux.

Au regard de ces prestidigitations, l'opinion des répondants est partagée quant à l'avenir du XOF :

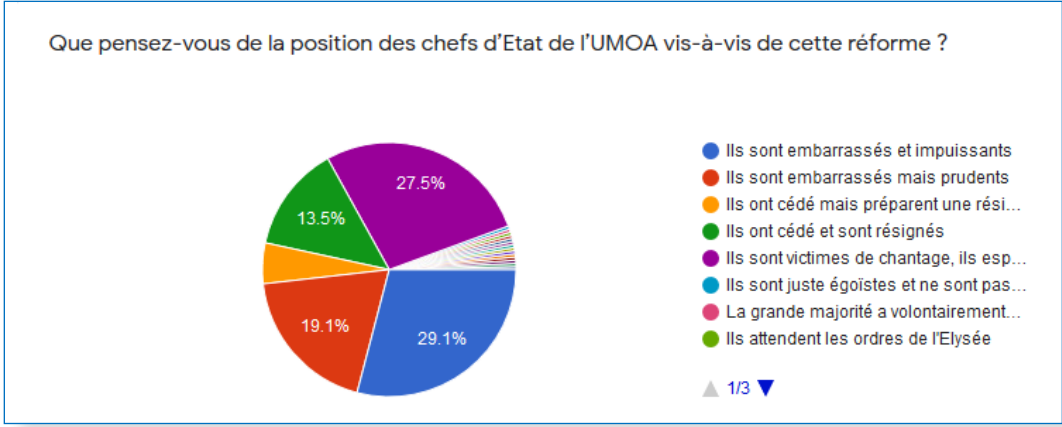
- **La confiance** : Pour 34,4% des répondants, les temps ont changé. La France joue ses dernières manœuvres. Le franc CFA est voué à la disparition.
- **La faible confiance** placée en l'Eco de la Cedeao : 8,7% seulement des répondants ont confiance en la CEDEAO et entretiennent la certitude que son projet de monnaie unique verra le jour dans les 15 pays qui la constituent.

- **Le scepticisme** : Pour 32,8% des répondants, la France imposera l'Eco-UMOA grâce à ses alliés
- **L'indifférence** : 18,6% des répondants disent ne pas savoir comment tout cela finira.

Les Africains de la zone franc plaignent leurs dirigeants. A la question *Que pensez-vous de la position des chefs d'Etat de l'UMOA vis-à-vis de cette réforme ?* ils refusent de porter un doigt accusateur, certainement imprégnés du principe des rapports de force qui gouverne la question de la monnaie coloniale.

- 29,1% pensent que les chefs d'Etat sont embarrassés et impuissants
- 19,1 % pensent qu'ils sont embarrassés mais prudents
- 5,2% pensent qu'ils ont cédé mais préparent une résistance douce
- 13,5% pensent qu'ils ont cédé et sont résignés
- 27,5% pensent qu'ils sont victimes de chantage et espèrent que les peuples comprendront ce qui se passe.





LA JEUNESSE PLAIDE POUR UNE SYMBIOSE DIRIGEANTS/SOCIETE CIVILE

En tant qu'instance disposant d'un plan d'intégration monétaire continentale, l'Union africaine a fait partie des lieux de l'action en matière de quête anti-CFA. Or, les répondants ont disqualifié cette instance : seuls 3,1% d'entre eux pensent qu'elle peut jouer un rôle dans la fin du franc CFA.

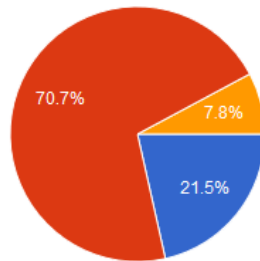
Quid des chefs d'Etat des pays concernés ? 7% seulement croient en leur capacité de provoquer la fin du système. Reste un autre acteur que l'on a vu à l'œuvre depuis 2015, la société civile. Les manifestations organisées à grande échelle n'auront visiblement pas suffi pour fixer une perception favorable à l'efficacité de la pression populaire : 8% seulement estiment que le franc CFA peut s'écrouler du fait de la pression de la société civile. **En revanche, ils sont 79,7% à penser qu'une combinatoire « chefs d'Etat courageux / société civile qui fait pression » peut faire tomber le système.**

La question « que devrait faire la société civile africaine face à cette réforme ? » révèle l'embarras de la jeunesse : entre réalisme et indifférence. Il ne semble pas que la jeunesse a abandonné son sort entre les mains de la fatalité. 1,6% seulement des répondants optent pour la résignation. Or 52,8% sont en faveur de l'organisation de nouvelles marches de protestation. 46% estiment qu'il faut porter l'affaire devant des tribunaux internationaux, ce qui serait une nouvelle étape.

Pour l'UMAC, pas d'illusion ! Les répondants n'attendent pas de miracle. A la question de savoir « que choisiront les chefs d'Etat de l'UMAC après la réforme du FCFA de l'UMOA ? »

- 35,8% penchent pour une réforme de surface semblable à celle de de l'UMOA
- 36,2% prédisent une réforme profonde qui met la France hors-jeu
- 27,8% optent pour le statu quo.

Selon vous, qui doit quitter la zone franc ?



- La France doit quitter la zone franc et laisser aux Africains le soin de gérer leur monnaie.
- Les pays africains doivent quitter la zone franc et créer leur monnaie commune
- Chaque pays de la zone franc doit quitter la zone franc et créer sa monnaie.

Poker menteur : (IV) La France fait croire que c'est le Bénin qui doit quitter la zone franc s'il le souhaite

La partie de poker menteur a commencé et se déroule avec cette arrière-pensée téléologique radicale : « Sortir de la zone franc ou rien ». Nous avons interrogé les sondés sur cet impératif, non pas pour demander s'il faut sortir ou pas, ce qui devrait aller de soi, mais plutôt pour savoir qui doit sortir. Si 21,6% pensent que la France doit quitter la zone franc et laisser aux Africains le soin de gérer leur monnaie, 70,5% trouvent que c'est aux pays africains de quitter ensemble la zone franc et de créer une monnaie commune. La minorité (7,8%) penche pour la sortie en rangs dispersés. Dans cette dernière option, chaque pays sortirait et créerait sa monnaie.

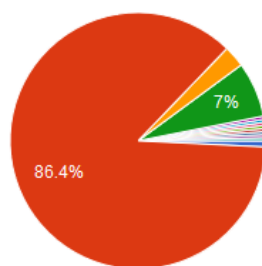
Ces résultats démontrent la grande incompréhension qui gouverne la zone franc. A qui appartient la zone franc ? En validant majoritairement l'idée d'une sortie des Africains de la zone franc par rejet des mécanismes antiques qui les lient à la France, les répondants supposent que la

zone franc est la propriété de la France et qu'il faut en sortir pour s'émanciper de cette servitude. Or, dans les faits, la zone franc est un ensemble d'infrastructures de gestion monétaire qui appartiennent entièrement aux pays africains. Toujours dans les faits, la France est coupable d'abus d'ingérence pour avoir tissé entre ces infrastructures et les siennes (Trésor français, Banque de France) un lien de parasitage déguisé en garantie.

Mais force est de constater qu'elle ne joue pas effectivement ce rôle et que les pays africains n'ont pas besoin d'une garantie autre que leur propre discipline. En conséquence, c'est à la France de sortir de la zone franc, afin que les pays africains mettent ces infrastructures au service de leurs économies réelles, de leurs sociétés et de leurs peuples.

Il faut poursuivre avec la politique fiction. Nous avons posé la question suivante : Selon vous, que se passerait-il si la France quittait la zone franc et laissait les Africains gérer leur monnaie ?

Selon vous, que se passerait-il si la France quittait la zone franc et laissait les Africains gérer



- Les Pays Africains seront à mesure de pouvoir gérer leur propre monnaie
 - La zone franc connaîtra un développement économique exponentiel
 - Je suis d'accord avec la proposition 2... Ce n'est pas facile de gérer une mon...
 - Ce serait une catastrophe si des mesures anticipatives ne sont pas pr...
- ▲ 2/2 ▼

La lucidité des répondants s'affirme de façon éclatante quand 86,4% d'entre eux soutiennent que les politiques monétaires de la BEAC et la BCEAO tiendraient enfin compte des réalités économiques de cette zone et des besoins de financement réels de leurs économies.

Un autre indice de lucidité est dévoilé par la faible minorité des répondants qui voient l'avenir de façon désespérée. En effet, 2,7% seulement pensent que l'avènement de l'indépendance monétaire des PAZF serait une catastrophe sous prétexte que le franc CFA ne serait plus stable une fois coupé de l'euro.

La stabilité constitue l'argument principal des défenseurs de la zone franc qui soutiennent que le franc CFA prémunit les investisseurs des risques d'inflation et des risques de change. Les mêmes catégories avancent que la fin de la parité installerait les économies de la zone franc dans une zone de turbulence et constituerait une prime à la dissuasion pour les investisseurs internationaux.

Qu'en est-il au fond ? La poursuite de la stabilité constitue-t-elle le seul objectif de la politique monétaire ? En plus de la stabilité des prix, toute banque centrale se soucie aussi de la croissance économique, de la création d'emplois et de l'équilibre de la balance des paiements. En matière de croissance économique, les PAZF sont les moins nantis. Leurs balances commerciales sont déficitaires et le chômage y est galopant ! En l'occurrence, les PAZF ne poursuivent qu'un seul objectif sur quatre. A bien voir de près, cet objectif est davantage celui des investisseurs étrangers qui ciblent des secteurs économiques à moindre valeur ajoutée, réalisent et rapatrient des rendements élevés, sans que l'économie locale en tire le moindre profit. En définitive, le franc CFA garantit la stabilité des investisseurs d'empire et la stagnation des économies des périphéries. Voilà la réalité qui se situe à mille lieux de discours officiels.

Poker menteur : (V) l'argument « en or » de la stabilité : L'épouvantail n'effraie plus

Les discours officiels qui vantent la stabilité ont pour vocation de rendre fébriles ceux qui auraient le pouvoir de décider de l'avenir du franc CFA. Mais ils visent aussi à entretenir la psychose dans l'imaginaire des utilisateurs du franc CFA, laquelle psychose devrait avoir pour but de pérenniser le statu quo : faire accepter par tous et par tous les moyens que le franc CFA est un horizon indépassable.

Notre sondage donne à voir que la mayonnaise n'a pas pris ; les répondants confirment leur lucidité en indiquant que l'argument de la stabilité est une des nombreuses manœuvres destinées à intimider les Africains et à dissuader une vision offensive de la souveraineté monétaire. Appelés à se projeter, 34,7% des répondants expriment leur confiance en soi en assurant que les temps ont changé et que la France joue ses dernières cartes en Afrique. Visiblement, l'échéance ne semble pas proche car une proportion moins importante de répondants (33,1%) estiment que dans le court terme, Macron parviendra à imposer l'Eco-XOF. Toujours est-il que la réalité constitue une ligne de partage implacable : la perte des privilèges de la France en Afrique.

Dans le contexte colonial, le franc CFA et la zone franc avaient été développés

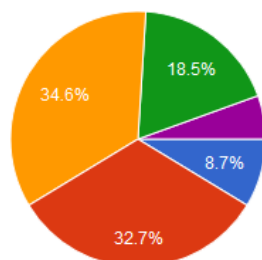
pour faciliter le drainage des matières premières des colonies vers la métropole. Le franc CFA a été maintenu malgré les décolonisations, pour poursuivre la même logique d'économie de rente. C'est dire si la France est restée fidèle à la logique des privilèges, plutôt que de s'arrimer à la logique de la compétitivité.

Exorbitants dans le contexte de la colonisation, les privilèges commerciaux de la France en Afrique ont fondu comme beurre au soleil, face à des concurrents portés sur la logique de la compétitivité. La réalité lui inflige une cruelle leçon de choses. En 2019, Paris ne totalise plus que 6,1% des achats de la zone UEMOA, derrière la Suisse (18,7%), l'Afrique du sud (7,5%), le Nigeria (8,7%), le Pays-bas (6,3%) ! Elle a également perdu le privilège du fournisseur par excellence : avec 13% des parts de marché, elle se situe en deuxième position derrière la Chine (16,5%) ! La part des importations en provenance de la Chine en direction des pays de l'UEMOA est passée de 11,3% en 2009 à 16,5% en 2019.

Poker menteur : (VI) Ce que nous enseigne le sens de l'histoire : La France devra se préparer à payer dommages et intérêts aux PAZF

Les répondants ont majoritairement rejeté l'éventualité d'un procès en dommages et intérêts. 7% seulement demanderaient des dommages à la France pour avoir pendant

Au sujet de l'avenir du franc CFA



- J'ai confiance en la CEDEAO. Son projet de monnaie unique verra le jour dans les 15 pays
- La France imposera l'Eco-UMOA grâce à ses pions à la tête des Etats de l'U...
- Les temps ont changé. La France joue ses dernières manœuvres. Le franc...
- Je ne sais pas comment tout cela finira
- La société civile fera valoir le fait que la réforme n'a pas été ratifiée par les pa...

des décennies et cela de façon arbitraire et abusive, siphonné les ressources des PAZF en prolongeant un cadre de coopération monétaire léonin issu de la colonisation.

L'opinion exprimée par les répondants découle de cet effort accompli par les dirigeants français. confère François Hollande : « L'histoire ne peut pas faire l'objet d'une transaction. » Et pourtant, nous dit le journal Libération, en France, une loi votée en 1849 indemnise les planteurs et les colons pour dédommagement de la libération de leurs quelque 250 000 esclaves (principalement à la Réunion, Martinique, Guadeloupe). Le cas Haïti est bien plus curieux : en 1825, la France reconnaît la souveraineté d'Haïti en échange du versement de 150 millions de francs or (soit l'équivalent de 2 % du PIB français de l'époque) pour indemniser les colons, dont les fortunes avaient été bâties sur l'esclavage. Ce tribut sera finalement ramené à 90 millions, mais Haïti traînera jusqu'au milieu du XX^e siècle une dette extérieure colossale pour « rembourser » la France.

La jeunesse africaine est appelée à faire des efforts en matière de maîtrise du sens de l'histoire. Ce qui était valable pour les négriers français ne l'est-il pas pour les PAZF ?

Poker menteur : (VII) Le rêve fou de Macron porté par les media mainstream

155
17

Deux visions de l'Eco s'affrontent :

1. Pour la France, il y a un seul Eco, c'est l'Eco-CFA. Pourquoi peut-on affirmer que la France a une vision personnelle de l'ECO ? Pour deux raisons.

Premièrement, le projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération entre le Gouvernement de la République française et les Gouvernements des États membres de l'UMOA est intitulé **POUR UN NOUVEAU CFA**.

Deuxièmement, le préambule de ce projet de loi précise que « L'objectif était de parvenir à un ensemble de réformes



modernisant l'UMOA, mais aussi facilitant son extension progressive à d'autres pays de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). »

Le processus selon Macron est le suivant :

Etape 1 : Les pays membres de l'UMOA changent le nom de la monnaie CFA en ECO.

Etape 2 : L'ECO entre en vigueur dans les 8 pays membres de l'UMOA.

Etape 3 : L'ECO est ensuite étendu aux 6 pays membres de la ZMAO avec naturellement le dispositif du compte de garantie. Désormais, la France garantit la monnaie de 15 pays de la CEDEAO et non plus seulement de 8 pays de l'UMOA.

Le rêve fou de Macron

L'UMOA phagocyte la CEDEAO. Ce rêve fou parie sur les difficultés de la CEDEAO à mettre en place l'ECO : la disparité des économies ; le manque d'expérience d'intégration monétaire ; l'incapacité à réaliser les critères de convergence... Il s'agit de profiter de l'avance de l'intégration monétaire de l'UMOA pour couper l'herbe au pied de la CEDEAO et lui voler la vedette de la monnaie ECO. Pour passer de ce rêve fou à la réalité, Macron a pris les devants pour communiquer de façon proactive et ainsi

orienter les perceptions du public. La déclaration du 21 décembre 2019 a été une belle opération de communication, car elle a guidé les journalistes et l'opinion. L'idée s'est fait jour à partir de là que l'ECO est statutaire et contractuel. Or, si le mot ECO apparaît bel et bien dans la communication des présidents Macron et Ouattara, il est totalement absent des contrats signés. L'idée c'est de faire passer en force l'ECO dans l'opinion afin que son éventuelle insertion ultérieure dans les contrats devienne naturelle et conséquente.

Toutefois, le rêve fou de Macron ne tient pas compte de deux facteurs considérables : la puissance économique du Nigeria qui totalise à lui seul 70% de l'économie de la sous-région d'une part et, d'autre part, l'expérience de l'auto-détermination monétaire des pays membres de la ZMAO, ces pays qui utilisent les leviers de la politique monétaire depuis des décennies trouveraient absurde et idiot que leur monnaie soit tout à coup garantie par un concurrent ! Cette expérience de la souveraineté monétaire est un horizon indépassable et un chemin irréversible.

2. Pour les pays membres de l'UMOA, il y a un seul Eco. C'est l'Eco de la CEDEAO. La preuve de cette affirmation ? Dans les contrats signés avec les partenaires de





l'UMOA, le mot Eco n'apparaît pas :

- L'accord de coopération entre le Gouvernement de la République française d'une part et, d'autre part, les Gouvernements des États membres de l'UMOA ne contient pas le nom ECO ;
- La convention de garantie entre la Banque centrales des Etats de l'Afrique de l'Ouest et la République française ne contient pas le nom ECO.

Selon les pays de la CEDEAO le processus de mise en place de l'ECO est le suivant :

- Les pays membres de l'UMOA et les pays membres de la ZMAO s'accordent sur les critères de convergence et établissent un calendrier de mise en place de l'ECO
- L'ECO entre en vigueur au même moment dans les 15 pays de la CEDEAO
- L'ECO n'est pas garanti par la France. Son régime est flexible et il est adossé à un panier de devises dont le dollar, l'Euro et le yuan.

Poker menteur : (VIII) Ce que révèlent les nouveaux textes : Une réforme en trompe-l'œil

Le Trésor français a joué au poker menteur en calquant l'Accord de coopération et la convention de garantie sur les privilèges des groupes français tout en orchestrant une propagande officielle qui donne à penser

qu'il y a une réforme. De façon précise, trois aspects de la réforme sont mis en avant. Deux d'entre eux retiendront notre attention

- Le changement de dénomination

Selon l'Accord de coopération, la désignation de la monnaie est appelée à changer, pour se départir de ses sonorités coloniales. Mais le lien de garantie qui est conservé et que rien ne justifie montre bien que le contenu reste colonial et que le Trésor français s'arroge encore le droit d'ingérence dans les affaires africaines.

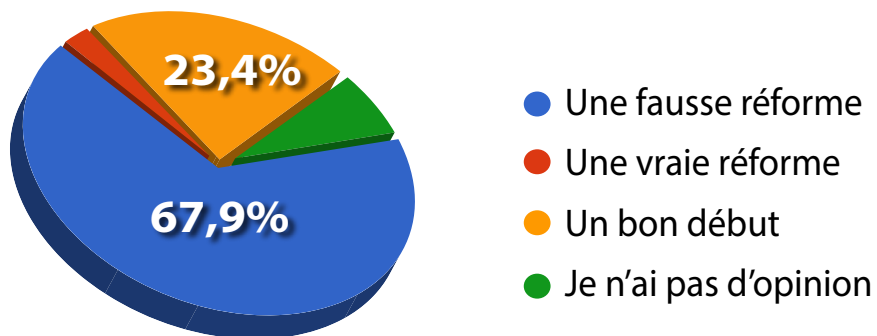
- La fin de la représentation française dans les instances de gouvernance monétaire de l'UMOA

Cette mesure présentée comme une avancée relève purement d'une opération de communication destinée à leurrer l'opinion. La réalité est qu'un mécanisme d'ingérence moins coûteux remplace la présence des représentants français au Conseil d'administration de la BCEAO, de son Comité de politique monétaire et de la Commission bancaire.

Au terme de l'article 4 de l'Accord, le Comité de politique monétaire de la BCEAO comprend une personnalité indépendante et qualifiée, nommée *intuitu personae* par le conseil des ministres de l'UMOA en concertation avec le Garant [le gouvernement français]

L'art.5 accorde d'ailleurs à la France une ingérence hors les textes, sous la forme

En définitive, la réforme du franc CFA de l'UMOA est :



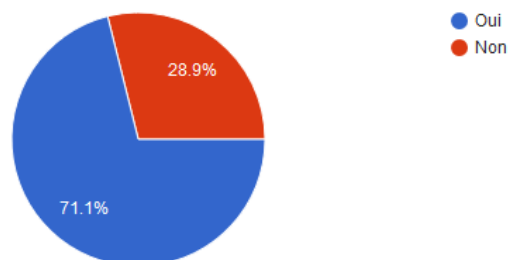
d'échanges d'informations entre le ministre français des finances et la BCEAO, échanges qui seraient à chaque fois effectués dans des conditions que l'accord ne définit pas clairement, laissant libre cours aux Parties d'en décider.

« Afin de permettre au Garant de suivre l'évolution du risque qu'il couvre, la BCEAO lui transmettra régulièrement les informations dont le contenu et les modalités de transmission seront

précisés par échange de lettres entre eux. La coopération est également assise sur la tenue de rencontres techniques, organisées en tant que de besoin entre les différentes parties, selon les modalités à convenir entre elles. » (Art. 5)

« Les Parties à l'Accord se réunissent à la demande de l'une d'entre elles lorsque les conditions le justifient, notamment en vue de prévenir ou de gérer une crise. » (art. 6)

Saviez-vous que la CEDEAO dispose d'un projet de monnaie commune baptisée l'Eco depuis au moins 20 ans ?





RECOMMANDATIONS FINALES

- **À l'égard des citoyens africains en général**

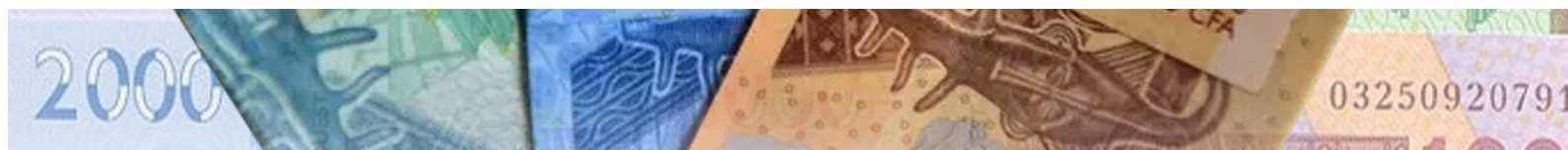
Derrière la question de la réforme monétaire de l'UMOA se joue le destin monétaire de tout le continent, voire l'avenir de l'intégration africaine. Tout ce qui obère le projet d'intégration africaine doit rencontrer la résistance des Africains. Journalistes, économistes, entrepreneurs, enseignants, influenceurs, que tous s'emparent de la question de la souveraineté et de l'intégration monétaires pour faire bouger les lignes. Que le débat franchisse les frontières de l'UMOA et irradie le continent ! Que la pression s'accroisse ! Certes la réforme en cours est perçue comme une pseudo-réforme, mais elle constitue une courte victoire pour les panafricains qui, depuis quatre ans, poussent l'Elysée dans ses derniers retranchements.

- **A l'endroit de la société civile de l'UMOA en particulier**

Nous demandons aux jeunes de l'UMOA de travailler main dans la main avec leurs pairs du Nigeria, du Ghana ou de la Sierra Leone... En agissant de la sorte, leurs actions pourraient porter du fruit en termes de construction d'une solidarité grande. Au demeurant, le projet de l'Eco de la CEDEAO est une étape vers la monnaie unique du continent africain. Il est indispensable que les Africains dépassent les clivages pour construire un avenir commun.

- **A l'égard des chefs d'Etat membres de la CEDEAO**

Les critères de convergence constituent un goulot d'étranglement dans le projet de l'Eco de la CEDEAO. Nous suggérons aux chefs d'Etat de cette sous-région de percevoir l'intégration monétaire comme une question politique et non une question macro-économique. Dans une vision politique, les critères de convergence ne devraient pas constituer un frein à l'intégration monétaire. Si les dirigeants démontrent une vision favorable à l'intégration économique, il ne sera pas nécessaire d'attendre la réalisation des critères de convergence pour lancer l'ECO. Nous lançons un appel au dépassement des stratégies nationales concurrentes et exhortons les dirigeants à respecter le chronogramme de lancement de l'ECO arrêté à Accra en juin 2021. La sous-région apprendra en avançant. Les économies respecteront progressivement les critères de convergence.






- **Aux chefs d'Etat de l'UMAC**

Depuis 2019, les chefs d'Etat de l'UMAC ont instruit la Commission de la CEMAC et la BEAC de mener des réflexions ouvertes sur le cadre et les conditions d'une nouvelle coopération monétaire avec la France. Nous suggérons à ces dirigeants une démarche plus transparente : confier la réforme à un spécialiste indépendant des questions monétaires, connu et reconnu pour ses faits d'arme, qui conduira des consultations et produira un rapport. Les parlementaires des six Etats membres de l'UMAC devront débattre des conclusions de ce rapport en session plénière et procéder à son vote avant son entrée en vigueur.

SIGLES

BEAC :	Banque des Etats de l'Afrique centrale
BCEAO :	Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEDEAO :	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEMAC :	Communauté économique et monétaire des Etats de l'Afrique centrale
ECO :	Diminutif de ECOWAS (Economic Community of West African States)
Franc CFA :	Franc de la communauté financière en Afrique (En vigueur au sein de l'UMOA ou Franc de la coopération financière en Afrique centrale (En vigueur au sein de l'UMAC
PAZF :	Pays africains de la zone franc
UEMOA :	Union économique et monétaire ouest-africaine
UMOA :	Union monétaire ouest-africaine
UMAC :	Union monétaire de l'Afrique centrale
ZMAO :	Zone monétaire de l'Afrique de l'Ouest

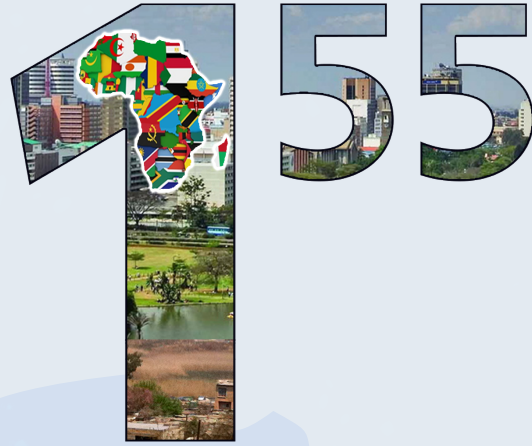




Il convient qu'en Afrique la monnaie cesse d'être le territoire du tout petit nombre de spécialistes »qui jouent aux magiciens, car, me disait un jour mon maître Maurice Allais, »rien n'est plus urgent que d'informer l'opinion publique et de rappeler aux gouvernants l'importance de la monnaie.

Joseph Tchundjang Pouemi, *Monnaie, servitude et liberté, la répression monétaire de l'Afrique*, Paris, Meinabuc, édition 2000, p. 17

#Souviens-toi de l'avenir#



THINK TANK

Rejoignez-nous



www.1puissance55.com

La réflexion au service de l'action